



Mercredi 20 mars 2024
Communiqué de presse

Semaine de l'eau

Place de la Presle à Romans : un réseau d'assainissement plus performant et respectueux de l'environnement

Pendant 1 an (février 2023 > février 2024), Valence Romans Agglo a réalisé des travaux d'ampleur afin d'augmenter la capacité du système d'assainissement de Romans. Ainsi, le poste de refoulement de la Presle, principal poste de Romans, a vu sa capacité plus que quadruplée grâce aux travaux menés par l'Agglo.

Des pompes de plus forte intensité ont été installées dans le poste de refoulement (cuve qui collecte les eaux usées) situé sous la place de la Presle, au bord de l'Isère. Ces nouvelles pompes permettent de refouler une plus grande quantité d'eaux usées et d'eaux pluviales (1 500 m³/h contre 350 auparavant) vers la station d'épuration de Romans. En cas de fortes précipitations, ces nouvelles installations permettent d'éviter les déversements d'eaux usées dans l'Isère et donc les pollutions.

En parallèle, les canalisations ont été renforcées afin d'augmenter le débit d'acheminement des eaux usées et des eaux pluviales vers la station d'épuration.

Cette nouvelle capacité du réseau d'assainissement a permis de créer un nouveau déversoir* d'orage, en remplacement des deux existants.

Ce projet, particulièrement innovant, a permis la mise en place d'un pompage en ligne, qui supprime la quasi-totalité des ouvrages affleurant en surface et qui évite les risques de mauvaises odeurs.

Les travaux de l'Agglo ont été réalisés en lien avec ceux de découverte de la Savasse, menés par la Ville de Romans-sur-Isère. En effet, Valence Romans Agglo a profité de ce chantier pour déplacer son local technique présent sur la place de la Presle afin de permettre un aménagement paysagé de la place par la Ville.

Budget des travaux : 3 000 000 € TTC investis par l'Agglo

Un déversoir d'orage, comment ça marche ?

Un déversoir d'orage est une sorte de soupape de sécurité du réseau d'assainissement. En période de fortes précipitations, les réseaux sont saturés. Le déversoir va donc permettre de rejeter le surplus des effluents (eaux usées et eaux pluviales mélangées) dans le milieu naturel, sans passer par une station d'épuration. En redirigeant les eaux excédentaires, les déversoirs d'orage aident à prévenir le déversement direct d'eaux usées non traitées dans l'environnement.

Contact presse

Direction Communication | 04 75 81 30 38 | communication@valenceromansagglo.fr
valenceromansagglo.fr et suivez nous sur



Rappel de quelques règles pour le bon fonctionnement du réseau d'assainissement

Il ne faut pas jeter dans les égouts :

- Les lingettes : souvent vendues comme biodégradables, elles s'accumulent dans le réseau d'assainissement et peuvent aller jusqu'à le boucher totalement. Celle-ci sont à jeter avec les ordures ménagères.
- Les huiles de vidange, peintures, solvants, produits chimiques : ces déchets diffus spécifiques doivent être déposés en déchetterie.
- Les vidanges de piscines : ces eaux doivent être infiltrées, de préférence sur la parcelle de l'habitation. Si ce n'est pas possible, l'eau doit être rejetée dans le réseau d'eaux pluviales après neutralisation du chlore.

Contact presse

Direction Communication | 04 75 81 30 38 | communication@valenceromansagglo.fr
valenceromansagglo.fr et suivez nous sur

